

Image not found or type unknown



Tester certains produits de consommation

Par **ACAGE**, le **22/07/2009** à **16:26**

Bonjour,
Je souhaiterais créer un site Internet où je mettrai en ligne des vidéos où je testerai certains produits de grande consommation, comme des produits ménagers en vérifiant les promesses annoncées dans les publicités télé.
J'aurais 2 questions : Est-ce que je risque des poursuites judiciaires par les marques que j'aurais testé ? Et si oui pourquoi ?
Puis-je mettre en ligne la publicité du produit concerné par le test ? Y-a-t'il des droits d'auteur.
Merci de votre retour,
Anissa CAGE

Par **frog**, le **10/08/2009** à **02:29**

[citation]Puis-je mettre en ligne la publicité du produit concerné par le test ?[/citation]
Sans autorisation des ayants droit, non.
[citation] Y-a-t'il des droits d'auteur. [/citation]
Comme sur (presque) toute oeuvre : Oui.